

Arbeitsgruppe Digitale Migration Digimig

26.08.2021 – 10:30 Uhr

Arrêt de la FM selon le plan initial

Berne (ots) -

Les diffuseurs radio suisses ont décidé de terminer l'extinction des programmes FM le 31 décembre 2024, comme prévu initialement. Les concessions radio FM expireront également à cette date. Cela signifie qu'à partir de cette date, plus aucun programme ne pourra être diffusé en FM. Avec le retour à la date initiale d'extinction, les consommateurs disposeront également de plus de temps pour le changement de technologie.

En 2014, les radios suisses ont accepté d'éteindre la diffusion FM de leurs programmes au plus tard en 2024. Étant donné qu'à la fin de l'année dernière, près des trois quarts de l'utilisation de la radio étaient numériques, le secteur de la radio s'est rendu à l'évidence. Le secteur de la radio est parvenu à la conclusion que, dans ces conditions, un arrêt anticipé et échelonné des émetteurs FM en août 2022 (SSR) et en janvier 2023 (radios privées) serait justifiable. 42 des 44 radiodiffuseurs et la SSR étaient d'accord sur ce point.

Ces dernières semaines, l'arrêt de la FM a été discuté publiquement. En Suisse alémanique et en Suisse italienne, la grande majorité des diffuseurs radio sont toujours favorables à l'abandon anticipé de la FM. En Suisse romande, en revanche, aucune majorité suffisante n'a pu être trouvée dans la mise en oeuvre concrète. Une solution nationale étant nécessaire, les radios sont donc revenues à leur projet initial d'éteindre les émetteurs FM le 31 décembre 2024. D'autre part, l'étude de marché la plus récente montre que les auditeurs et auditrices ont besoin de davantage de temps pour s'adapter.

Grâce à ce report, les consommateurs, notamment les automobilistes, ont plus de temps pour s'adapter au changement de technologie. En Suisse, la proportion de véhicules neufs équipés de la fonction DAB+ est de près de 100 % à partir de 2020. Il est nécessaire de procéder à un rééquipement, surtout dans les voitures plus anciennes qui ne disposent pas de la réception via DAB+ ou d'autres voies numériques. Les kits de modernisation correspondants sont disponibles sur le marché dans différentes catégories de prix. Les nouvelles voitures en provenance de l'UE doivent également disposer d'une réception via DAB+ de série en Suisse.

L'industrie de la radio est consciente que la FM n'a plus d'avenir après 2024. Les concessions existantes expirent à la fin de 2024. A partir de cette date, les programmes FM ne peuvent plus être diffusés en Suisse.

D'ici à la fin de 2024, les conditions générales pour le DAB+ se seront à nouveau améliorées. La numérisation de l'utilisation de la radio va continuer à augmenter jusqu'à la date d'extinction, il y aura encore plus d'appareils sur le marché et le rééquipement des voitures va encore progresser.

Le report de l'abandon de la FM à la date initialement prévue du 31 décembre 2024 est associé à des coûts à plusieurs chiffres pour les radiodiffuseurs. La double diffusion de programmes en FM et en DAB+ ne peut être supportée par aucun radiodiffuseur à long terme et n'a pas non plus de sens d'un point de vue écologique.

Contact:

philippe.zahno@zahnocommunication.ch
iso.rechsteiner@kommunikationsplan.ch
juerg.bachmann@privatradios.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100086886/100876268> abgerufen werden.